

AVIS PUBLIC

Calendrier 2027 des séances ordinaires du Conseil municipal

Aux contribuables de la Municipalité de Caplan,

Avis public est donné par la directrice générale et greffière-trésorière :

Que le Conseil municipal, lors de la séance ordinaire du 14 septembre 2026, a établi des dates au calendrier ci-après mentionné relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour **2027**, qui se tiendront le **lundi** et qui débuteront à **20 heures** :

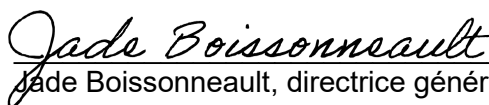
- 11 janvier
- 1^e février
- 1^e mars
- 5 avril
- 3 mai
- 7 juin
- 5 juillet
- 2 août
- 13 septembre
- 4 octobre
- 1^e novembre
- 6 décembre.

Qu'à cette liste, peuvent s'ajouter les séances d'ajournement dont un avis public sera affiché lorsqu'applicable.

La séance d'ajournement pourra être signifiée lors de la séance ordinaire précédant celle-ci.

Les séances extraordinaires sont aussi exclues de cette liste.

Donné à Caplan, ce 7 octobre 2026


Jade Boissonneault, directrice générale et greffière-trésorière